

CHSCTM

14 décembre 2021

Compte rendu

finances
Solidaires

Agents las,

Conditions de travail dégradées

Moral en berne :

La faute au Covid ? mais pas que...



SYNDICAT NATIONAL
Solidaires
Finances
Publiques

Solidaires
DOUANES

Solidaires
CCRF & SCL

Solidaires
Sud
INSEE

Sud Centrale
Solidaires

Solidaires I.D.D.

Cette séance est venue compléter la séance précédente et a abordé deux points du bilan ministériel sur la situation générale, la sécurité et des conditions de travail de l'année 2020 sur lequel le CHSCTM devait rendre un avis : les accidents du travail, maladies professionnelles et l'évaluation, prévention des risques professionnels.

Bilan ministériel de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail 2020.

Accidents de service

1852 ont eu lieu en 2020. Nous avons rappelé notre demande de transparence sur la transmission du nombre de suicides. D'ailleurs la future banque de données sociales obligera les administrations à fournir ces éléments.

Nous avons aussi interpellé l'administration sur ces situations et les difficultés des CHSCT locaux à pouvoir se saisir du sujet. De nombreuses directions souhaitent éviter le sujet de peur que leur responsabilité ne soit engagée. Or c'est précisément dans ces situations exceptionnelles que la transparence est primordiale.

Il nous arrive d'avoir à saisir le secrétariat général parce que des président.e.s de CHSCT refusent un simple CHSCT exceptionnel. Il nous semble important de réactualiser le guide de la prise en charge des événements graves après un bilan des enquêtes qui ont pu être menées jusqu'à présent et d'en faire une communication large.

Nous avons interrogé le Secrétariat général sur la situation des agent.e.s des douanes exposé.e.s à un risque d'accidents plus élevé et connaître au regard de l'exposition plus importante aux risques psychosociaux les mesures de prévention spécifiques qui sont mises en œuvre par cette direction. Aucune réponse ne nous a été apportée.

Comme par ailleurs le fait que les femmes cadres A+ ont un taux d'accident plus important que celles des autres catégories, l'administration n'a rien à répondre si ce

n'est qu'elle constate comme nous le phénomène sans pour autant se poser la question de la charge mentale, liée certainement à la double journée et à l'articulation entre vie privée et vie professionnelle qui fait pourtant l'objet de discussions ministérielles dans le cadre de l'égalité Femmes hommes.

Pour **Solidaires Finances** ces documents doivent servir à alerter et à nous interroger sur les risques et les mesures de prévention à mettre en œuvre.

Si nous constatons chaque année un phénomène et si rien n'est mis en œuvre pour le comprendre, l'analyser pour en déduire les mesures correctives nécessaires pour y remédier, alors chaque année nous ne pouvons que constater, une nouvelle fois, l'évolution de ces mêmes chiffres. C'est hallucinant que l'administration ne mette aucun moyen pour faire évoluer, résorber les situations au risque de les banaliser.

Le détachement fonctionnel d'agent.e.s de certaines directions amène à ne plus pouvoir suivre correctement ces populations. Pour preuve, les agent.e.s de notre ministère notamment issu.e.s de la DGC-CRF travaillant dans une DDI, pour lequel les nous n'avons aucune donnée concernant les risques auxquels ils, elles sont exposé.e.s. La réponse de l'administration, véritable aveu de faiblesse, consiste à dire qu'elle n'arrive pas à obtenir ces données de la part des préfets. Cela nous permet une nouvelle fois d'insister sur le fait que cela serait plus simple si l'ensemble des agent.e.s des Finances revenaient sous son autorité directe !



Evaluation des risques professionnels.

Il est assez impressionnant de constater les disparités d'évaluation d'une direction à l'autre quant au risque Covid. Il est évident que les situations s'apprécient localement et que le risque est appréhendé de manière très différente d'un endroit à un autre mais il faudrait s'interroger sur la réelle prise en compte du risque que représente la Covid et s'assurer qu'il n'y a pas une sous-évaluation de la dangerosité et surtout un manque de suivi et de mise en œuvre des mesures de prévention. Si nous nous rappelons bien des données issues du rapport de l'Inspection en Santé et Sécurité pointant un respect à seulement 30 % des consignes concernant la Covid, nous pouvons facilement imaginer que nous sommes loin d'une effectivité des mesures nécessaires.

Les chiffres synthétisent des connaissances. Ils servent à celles et ceux qui ont à faire des choix politiques, celles et ceux qui les commentent, les discutent et aspirent à agir sur ces mêmes choix. Ils éclairent, et au mieux nourrissent les points de vue en présence.

Mais au-delà de ce descriptif macrostatistique des dangers et des symptômes d'atteinte de la santé, les analyses sur des situations identifiées à risque permettant d'établir l'ampleur des dangers et le suivi localisé des conditions de travail et de santé sont indispensables. Elles nécessitent des interventions dans les milieux de travail, au plus près de la réalité des services.

Si à chaque rapport l'analyse de l'administration se contente et se satisfait de la seule description des faits alors le débat n'existe pas et les sujets n'avancent pas. Nous restons dans une simple constatation stérile des chiffres. Il en est ainsi à chaque présentation de rapport, de bilan. L'administration reste spectatrice pour ne surtout pas agir et prendre les problèmes à leur source sans doute pour ne pas devoir démentir ses actions réformatrices brutales !

N'hésitez pas à contacter les représentant.e.s Solidaires Finances au CHSCT ministériel

Frédéric LECOT - Solidaires Finances publiques - 06 52 57 61 99

Simon DESGOUTTES - SUD INSEE - 06 88 85 22 24

Laurence DOSSET - Solidaires Finances publiques - 06 77 22 98

Jean-René BARRILLET - Solidaires Douanes - 01 57 53 49 17

David SIRONNEAU - Solidaires CCRF & SCL - 02 32 81 88 68